

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MORLINCOURT

LUNDI 29 JANVIER 2024

Date de convocation : 22/01/2024

2024 - 002

Nombre de Conseillers :

en exercice : 15

en présence : 14

votants : 15

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-neuf du mois de janvier, à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal de Morlincourt se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Marc DEGAUCHY, Maire.

Etaient présents : CORDEVANT Laurent, CORDEVANT Yasmina, DEGAUCHY Marc, DUPUIS Marc-André, FACHE Olivier, LENS Marie-José, LOIFERT Florence, TABARD Anne-Sophie, WILLECOCQ Jean-Michel, DRICOURT Benoît, GRANDIAU Maxime, MARSON Paola, MARTIN Gérard, PICAUD Christophe

Absents excusés : CAPY Damien,

Absents non excusés : /

Procurations : CAPY Damien donne procuration à FACHE Olivier

Les conditions de quorum étant remplies, la séance est ouverte.

Le secrétariat a été assuré par : Florence LOIFERT

DELIBERATION N°2 : APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT DU 22/11/2023

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 1609 nonies C du Code général des Impôts et en application du 1° bis) du V de l'article ci-mentionné du CGI,

Considérant le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées du 22/11/2023,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le **Conseil Municipal** après délibération et à l'unanimité :

- **APPROUVE** le rapport de CLECT 2024,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme, le 29 janvier 2024.

Le Maire

Marc DEGAUCHY
(OISE)